



**PLAN DES CONTRAINTES**  
le territoire communal

**7.2**

- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 6 septembre 2014
- Arrêt du projet le 19 février 2016
- Dossier soumis à enquête publique du 15 juin au 15 juillet 2016
- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18 octobre 2016

ECHELLE :

**1/4000**

PHASE :

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 18 octobre 2016 approuvant l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de La Hauteville  
Le Maire,



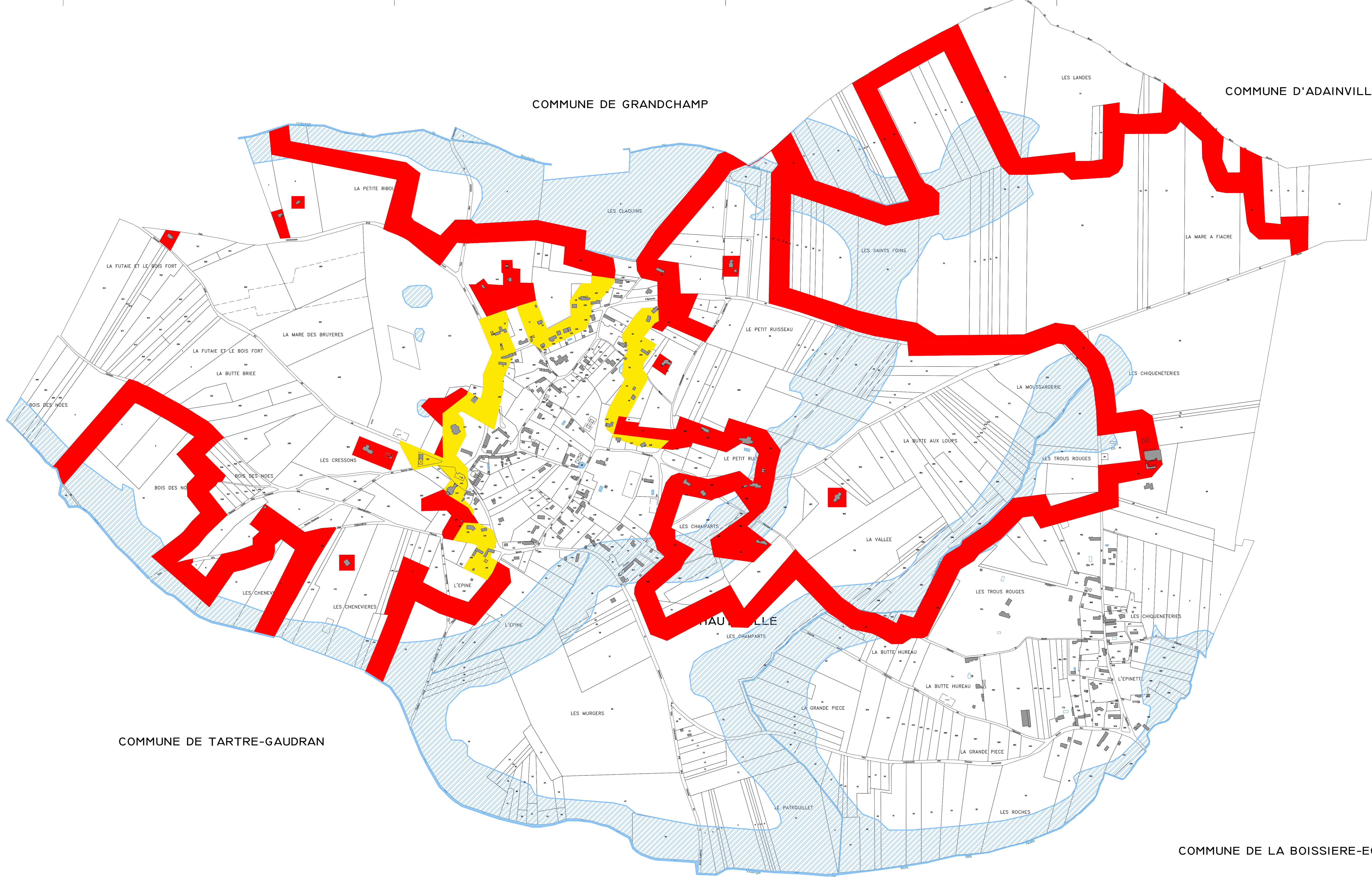
En Perspective Urbanisme et Aménagement  
2 rue des Côtes - 28000 Chartres ■ TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 ■ COURRIEL : agence@enperspective-urba.com

- Marge de protection des lisières du massif forestier en dehors des sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Marge de protection des lisières du massif forestier dans les sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Zones humides potentielles

NORD



0 m 100 m 200 m 300 m 400 m



COMMUNE DE GRANDCHAMP

COMMUNE D'ADAINVILLE

COMMUNE DE TARTRE-GAUDRAN

COMMUNE DE LA BOISSIERE-ECOLE